



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2017 PAR ÉQUIPES FLEURET ET EPEE

Dimanche 19 mars 2017

**Stade Maurice Hubert
21 avenue Alexandre Maistrasse
92150 SURESNES - RUEIL**

CATEGORIES	HORAIRES	EQUIPES	DROITS D'INSCRIPTION	FORMULES Tour de poule, TED en relais
M9 - 2009 animation	Appel 12h Scratch : 12h15	1 ^{er} tour => Equipe faite au hasard 2 ^{ème} tour => Equipe par club	8€ par tireur	- 2 tours de poule - relais de 6 touches
M9 - 2008 Mixtes	Appel 12h Scratch : 12h15	Equipe de 2 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 filles	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 garçons	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 12 touches en poules - 36 touches en TED
M14 filles	Appel 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M14 garçons	Appel 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 12 touches en poule - 36 touches en TED

ARBITRAGE

- Au Fleuret, chaque club engageant au moins deux équipes, toutes catégories confondues, devra présenter un arbitre départemental ou régional qui sera présent dès le début de l'épreuve.
- A l'Épée, chaque club engageant une équipe devra présenter un arbitre en formation départementale, ou de niveau départemental ou régional.
- Certains arbitres en formation fleuret seront susceptibles d'être convoqués par le Comité Départemental.
- Tous les arbitres devront être inscrits via EXTRANET FFE.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2017 PAR ÉQUIPES FLEURET ET EPEE

Dimanche 19 mars 2017

ENGAGEMENTS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT être licencié(e)s dans un club du département des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Escrime.
- Les équipes d'un club sont composées de tireur(e)s appartenant uniquement à ce club. (sauf M9-2009 animation).
- Engagements via l'extranet FFE **jusqu'au jeudi 16 mars 2017 à 23h59**, (par les clubs).
- Equipes mixtes autorisées dans les catégories M11 et M14 (participation à l'épreuve masculine de la catégorie). Attention : Engagement obligatoire dans l'épreuve mixte.

RAPPELS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).
- Fleuret électrique pour toutes les catégories (y compris M9-2009).
- Tous les tireur(e)s de la catégorie M9 - 2009 animation seront récompensés.
- Pour les autres catégories, une coupe de club et des médailles individuelles seront offertes aux 4 premières équipes. Un T-shirt « Champion des Hauts-de-Seine » sera offert aux tireur(e)s de la première équipe.
- Les engagements des tireurs et des arbitres doivent être effectués sur l'extranet fédéral par les clubs.

SURCLASSEMENTS

Conformément au règlement FFE, seuls les M11 2^{ème} année peuvent tirer dans la catégorie supérieure à condition :

- d'être en conformité avec le règlement médical FFE. Le certificat médical précisant le surclassement devra être présenté.
- Un seul tireur ou tireuse surclassé(e) par équipe.



CDE Escrime 92

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2017 PAR ÉQUIPES FLEURET ET EPEE

Dimanche 19 mars 2017

**Stade Maurice Hubert
21 avenue Alexandre Maistrasse
92150 SURESNES - RUEIL**



CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr